Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 45 (1931)

Heft: 2

Artikel: Les armoiries des Franches-Montagnes [fin]

Autor: Beuret, Joseph

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745519

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

streng sein! Sofort aber war er wieder gut. So verstand er es, die jungen Leute um sich zu sammeln! Er war ein hochgebildeter Mann. — Wie die Jagdsaison eröffnet wurde, ging er auf die Schnepfenjagd, das war sein Vergnügen. Pfarrer Fluri war auch mein Pfarrer und ich sein Ministrant.

Der *Dorfbrief* von *Laupersdorf* datiert vom *Jahre 1754*, das *Tuchhaus* im Pfarrhof 1756, das *Gegenbürgerrecht von Höngen mit Laupersdorf 1788*. Sonst war Höngen eine kleine, eigene Gemeinde. Sie liegt auf einem Hochplateau zwischen Balsthal und Laupersdorf. Man hat von dort eine wunderbare Fernsicht bis in die Alpen hinein. *(Forts. folgt)*

Les armoiries des Franches-Montagnes

par Joseph Beuret.

(Fin)

Un autre héraldiste bernois, M. E. Linck, a composé en 1929 une collection de cartes postales reproduisant les armoiries des trente districts du canton de Berne (édit. Benteli A.-G., Berne); il représente les armoiries des Franches-Mon-

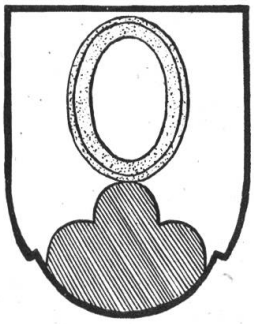

Fig. 60.

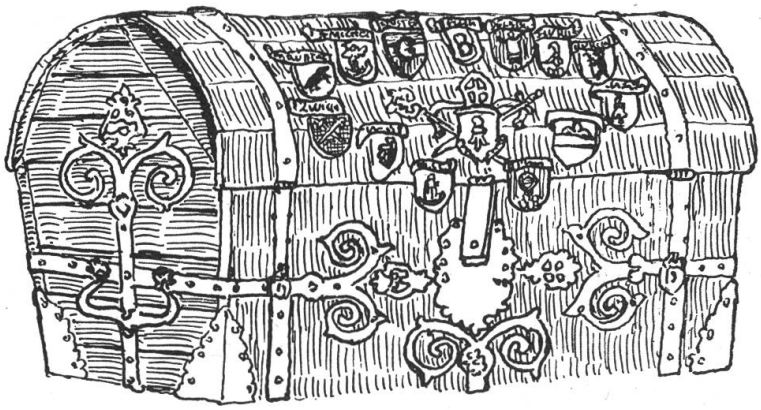

Fig. 61.

tagnes encore différemment: «*d'argent au miroir d'argent bordé d'or, appuyé sur trois monts de sinople*» (fig. 60). Mais M. Auguste Quiquerez, qui a donné une si importante collaboration à l'histoire jurassienne, empreinte de quelques erreurs, c'est vrai, mais représentant un travail considérable, apportera dans son «Armorial de l'Evêché de Bâle»[1]), page 395 encore un autre type d'armoiries. Sous le titre «Bailliages et Seigneuries» il mentionne pour les Franches-Montagnes: *d'or au miroir d'argent bordé de sable, appuyé sur six montagnes de gueules, posées trois et trois*; il ajoute: «comme von Spiegelberg moins le cimier» (voir fig. 42 et plus loin fig. 68) à folio 235 dudit armorial, il consacre une page à la reproduction, grandeur naturelle, des «Ecussons du Coffre des Etats» (fig. 61) et quant aux Franches-Mon-

[1]) Ce volume manuscrit se trouve aux Archives cantonales de Berne.

tagnes, il reproduit des armoiries *de gueules à un miroir d'azur bordé de sable, appuyé sur cinq montagnes de même, posées trois et deux* (fig. 62).

Parmi ces diverses armoiries plusieurs sont extraites, avec autant de fantaisie que de caprice ou d'inexpérience, de celles de la famille de Spiegelberg pour être décernées aux Franches-Montagnes, sans qu'il soit possible de découvrir un seul

Fig. 62.

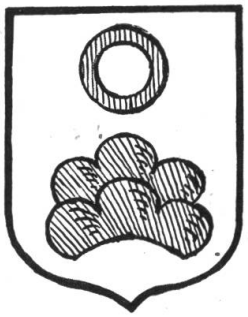

Fig. 63.

document émanant d'autorité compétente pour justifier ces emprunts. Et si l'on compare entre elles les armoiries des nobles de Spiegelberg, les armoriaux les présentent aussi avec plusieurs variantes qui s'expliquent, car elles peuvent servir à désigner des branches différentes de cette famille. Ainsi dans Grüner (Wappen-

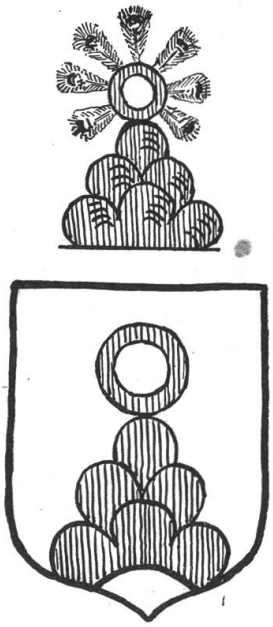

Fig. 64.

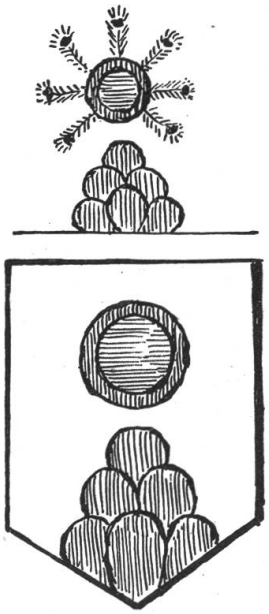

Fig. 65.

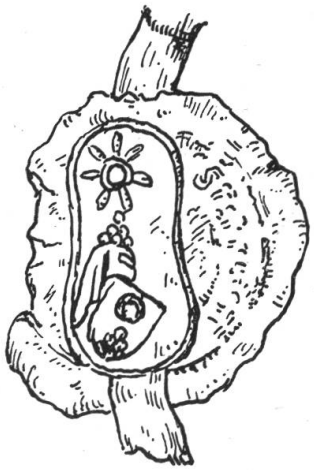

Fig. 66.

buch, vol. II, p. 91 , Bibliothèque de la ville de Berne) elles sont *d'argent au miroir d'argent bordé de gueules, appuyé sur six montagnes de sinople* posées trois et trois (fig. 63), alors que dans Stettler (Berner Wappenbuch, p. 22) *l'écu est d'argent au miroir d'argent bordé de gueules, appuyé sur six montagnes de gueules posées trois, deux et une* (fig. 64); par contre, Gatschet (Wappenbuch, p. 39) fait porter aux von Spiegelberg: *d'argent au miroir d'azur bordé de gueules posé sur six montagnes*

de gueules (fig. 65). Le sceau d'Imier de Spiegelberg[1]), apposé sur un acte daté de 1396 (fig. 66) comme les armoiries de Hennemann de Spiegelberg[2]), avoyer à Soleure en 1433 (fig. 67), sont identiques à celles reproduites par Stettler.

Nous avons vu que dans son armorial de l'Evêché de Bâle, Auguste Quiquerez (à page 395) blasonne les armes des Spiegelberg: *d'or au miroir d'azur bordé de sable, reposant sur six monts de gueules posés trois par trois,* et comme cimier un miroir d'argent bordé de sable et orné de 7 plumes de paon disposées en éventail; les lambrequins sont jaunes et rouges (fig. 68).

Fig. 67.

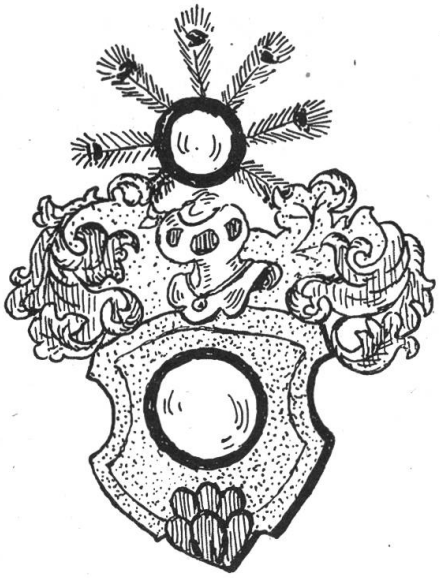

Fig. 68.

Un autre document vient ajouter à l'incertitude de cet ensemble. Alors que les Préfets du canton de Berne n'étaient pas les élus du peuple, que leur nomination était faite directement par le Conseil d'Etat, toutes les victoires d'ordre politique ou fêtes patriotiques, auxquelles on associait le Gouvernement de Berne, étaient saluées aux Franches-Montagnes en arborant à l'Hôtel de la Préfecture de Saignelégier un très ancien drapeau en soie rose pâle avec trois chevrons de sable, au sommet déprimé en pointe (voir fig. 39). Les origines de ce drapeau paraissent assez nébuleuses. Dans son histoire de la Seigneurie du Spiegelberg et des Franches-Montagnes, M. l'abbé A. Daucourt signale qu'au moment où les révolutionnaires faisaient leur entrée à Saignelégier (avril 1793), ils firent irruption au presbytère où ils se trouvèrent en présence du curé et du frère du Baron de Kempf[3]), châtelain de la Montagne des Bois; ces derniers eurent cependant le temps de soustraire le drapeau du bailliage à la horde révolutionnaire qui brûlait et détruisait tout sur son passage. Faudrait-il déduire de cette courte note,

[1]) Archives de l'Etat de Berne, section Evêché de Bâle.

[2]) Chromolithographie très répandue dans les familles du village de Muriaux, situé au pied des ruines du château du Spiegelberg.

[3]) Le baron Jacques-Octave de Kempf, châtelain de la ville et prévôté de St-Ursanne et de la Montagne des Bois, fut le dernier châtelain du Prince-évêque aux Franches-Montagnes; il résidait à la Châtellenie à Saignelégier.

que ce drapeau, mis en lieu sûr à la châtellenie (préfecture actuelle), aura réapparu après l'annexion du Jura à la Suisse et au canton de Berne en 1815, car des vieillards bien informés nous assuraient, il y a quelque trente ans, avoir toujours vu ce drapeau du bailliage. Il correspondrait quelque peu aux armoiries peintes sur le coffre des Etats de l'Evêché (fig. 62): *de gueule aux montagnes de sable*, car il est indéniable que c'est par l'usage à travers les années, sous la force des rayons du soleil et par les effets de la pluie que le colori de la soie de ce drapeau qui devait être primitivement rouge — comme on peut en juger — s'est atténué pour prendre une teinte rose pâle. Et la similitude parfaite entre ce drapeau appelé de nos jours «drapeau de district», avec les armoiries précitées, permettrait de supposer et peut-être d'admettre qu'il est contemporain du coffre de l'Evêché (1694) ou postérieur de quelques années seulement aux peintures héraldiques qui ornent la face principale de ce coffre.

M. Folletête rappelle qu'il a vu figurer dans les tirs à la carabine, vers 1843, un drapeau de la Société des tireurs francs-montagnards, sur lequel figurait un sapin de sinople en champ de gueules, ce qui serait une faute héraldique. On suppose que ce drapeau a été donné, ajoute-t-il, à la Société de tir par le Conseil d'Etat bernois à l'époque de 1830—1838. Ce drapeau est en effet conservé par la Société de tir de Saignelégier, sans que l'on puisse lui reconnaître une prétention quelconque d'exactitude héraldique; on remarquera cependant qu'on retrouve le champ de gueules du «drapeau de district» et le sapin de sinople dont nous allons parler. Au préalable, recherchons comment ont pu apparaître sur le coffre-fort des Etats de l'Evêché de Bâle, sur lequel sont peintes les armoiries provinciales et ecclésiastiques des corps composant la partie impériale de l'ancien Evêché de Bâle, les armoiries de gueules du bailliage des Franches-Montagnes. Une supposition est permise et apportera peut-être la clef de l'énigme. En examinant attentivement la figure 42, reproduction fidèle et exacte des armoiries des Franches-Montagnes (Freienberg) tirées de l'almanach historique gravé par les frères Klauber d'Augsbourg, on observe que si les graveurs n'ont pas ignoré les signes conventionnels des couleurs, ils ont cependant, sans doute pour l'agrément de l'ensemble de la gravure, ou peut-être simplement par une fantaisie, traversé l'ensemble de l'écu par une suite de hachures ou lignes verticales qu'un peintre malhabile aura pu confondre sur l'écusson des Franches-Montagnes, comme correspondant à la désignation du champ de gueules. En ce cas les diverses armoiries et drapeaux présentés sous cette forme seraient donc la répétition de l'erreur initiale — l'hypothèse peut se soutenir — et éliminerait donc purement et simplement ces diverses pièces du titre des armoiries des Franches-Montagnes.

Quant à l'origine du drapeau de district, une autre version que celle que nous venons de donner existe dans le pays et est répandue dans le public. Feu M. le notaire L. Corbat, alors qu'il était secrétaire de préfecture et receveur de district à Saignelégier qui la faisait sienne, voyait dans cet étendard, dont il avait la garde, un ancien drapeau de la Société des tireurs du Spiegelberg au Noirmont, duquel, disait-il, il fut fait don à la préfecture lors d'une fête de tir de district. Ce drapeau peut aussi être considéré comme ayant une représentation symbolique pouvant s'adapter au grand et beau village montagnard Le Noirmont, qui assis en croupe sur l'angle d'une colline vers l'ouest, se profile sur le rouge du soleil couchant, alors

que les six collines entourant la cité et couvertes d'épaisses forêts de sapins paraissent au crépuscule du soir des montagnes noires se dessinant en forme d'énormes chevrons de sable au sommet déprimés en pointe, placés successivement par la nature des lieux et découpés dans le rouge du soir. Ce drapeau aurait-il pu être celui du révolutionnaire Copin[1]) du Noirmont et de ses adeptes . . . à la montagne? . . . Il faut répondre négativement, car il se compléterait par le bonnet phrygien. La version de feu M. Corbat est à son tour mal fondée. Ce fonctionnaire, tout en étant de bonne foi, se faisait l'écho de racontars, car il n'était pas originaire du pays, mais y passa plus d'un quart de siècle. Il trouva ce drapeau à son entrée en fonctions, tout comme ce fut le cas déjà pour plusieurs de ses prédécesseurs, et à ce que l'on nous a assuré, il faisait partie du patrimoine du district depuis longtemps, ce que confirmerait un inventaire dressé peu après 1815, dans lequel il aurait figuré à côté de divers autres objets anciens, datant du régime des évêques de Bâle, notamment un grand boisseau de laiton utilisé pour le contrôle de la perception de la dîme que nous reproduirons plus loin. Ce dernier renseigement donne au drapeau signalé un âge respectable qui pourrait peut-être confirmer notre première supposition, qu'aucun document positif ne peut toutefois justifier.

Enfin nous avons vu claquer au vent les plis d'un autre drapeau dans les fêtes publiques du pays. Celui-ci d'argent au sapin arraché au naturel, soutenu de trois coupeaux de sinople et accosté de deux étoiles de gueules (fig. 40), et il est incontestable qu'il personnifie bien cette «Franche-Montagne des Bois», ces monts couverts de sapins géants, si hauts et si rapprochés du ciel, cette Franche-Montagne des Bois, ainsi dénommée dans tous les actes officiels de l'évêché, depuis la Charte de 1384 à 1798. Ce même drapeau a orné jadis la maison du bon et distingué préfet Garnier, de Saignelégier, un des premiers préfets après 1815; il a orné encore la maison scolaire, il a pris part aux fêtes de musique et de chant, aux fêtes de tir de district, il fut toujours à l'honneur. Il y a quelques dix ans encore, il ouvrait un cortège folkloriste à Saignelégier, représentant des scènes de la vie agricole et les métiers d'autrefois, cortège organisé par la Fédération des Sociétés de jeunesses catholiques du Jura bernois. Aujourd'hui, ce drapeau est conservé par les soins de la Société de chant «Le Chœur mixte de Saignelégier».

La présence de ce drapeau et, d'autre part, le sceau d'un notaire Farine qui vivait vers 1605, portant les mêmes attributs, devaient nous inciter à continuer nos recherches.

Les correspondances officielles de quelque importance échangées entre l'administration de l'Evêché de Bâle et les châtelains des Franches-Montagnes, comme aussi les actes administratifs du bailliage se trouvant, soit aux archives cantonales à Berne (Division de l'Evêché de Bâle), soit renfermées dans la Tour des archives de la Châtellenie à Saignelégier, sont généralement munis du sceau du pays. Parmi les documents conservés nous avons vu deux ou trois actes seulement «scellés» d'un sceau sec à l'empreinte «*Oberamt Freyenberg*», une combinaison des armes des Spiegelberg avec celles de l'Evêché; les armes portent: *Coupé d'argent à la crosse de Bâle de gueules et d'or au miroir d'argent bordé de sable, appuyé sur six*

[1]) Voir: Citherlet, Histoire du Noirmont pendant la Révolution.

montagnes de gueules posées trois et trois (fig. 69). Ce sceau aura-t-il été confectionné par le caprice d'un châtelain? C'est fort admissible, car en opposition se trouve d'une façon courante et régulière dans des actes notariés, sur des documents administratifs de 1605 à la Révolution en 1798, et ceux-ci en quantité, le sceau qui paraît avoir de tout temps représenté les armoiries des Franches-Montagnes ou de la Franche-Montagne des Bois: *d'argent au sapin arraché au naturel, soutenu de trois coupeaux de sinople et accosté de deux étoiles de gueules* (fig. 70).

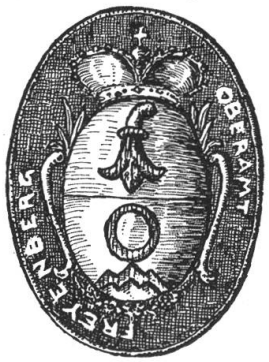

Fig. 69.

Fig. 70.

Fig. 71.

Fig. 72.

La correspondance des châtelains revêt d'une façon régulière ce même sceau (fig. 70) et ce qui est encore plus caractéristique, il est apposé sur les procès-verbaux des délibérations des «*grandes assemblées du pays*», et nous le remarquions précisément au pied d'un de ceux-ci donnant mandat «aux délégués des communautés de cette Franche-Montagne des Bois de se rendre à Porrentruy pour présenter les hommages du «Pays» à son altesse et lui remettre un cadeau à l'occasion de son élévation au trône épiscopal de Bâle . . .». Il figure aussi sur des requêtes fort diverses adressées au Prince-évêque de Bâle. Si l'on consulte ensuite les minutes et les testaments dressés par les notaires du bailliage, on retrouvera parmi cette multitude d'actes des sceaux dont l'empreinte est composée des mêmes motifs héraldiques, et ils sont quantité ces actes. Ce sont ceux d'un Farine 1605[1]) (fig. 71), d'un Frésard, d'un Brossard, d'un Renaud, d'un Briot au cours des XVIIe et XVIIIe siècles et j'en passe, enfin encore en 1780 (fig. 72) et plus tard, les actes du notaire Girardin des Cuffattes, commune du Bémont, sont scellés de la même façon.

Une justification plus probante de l'exactitude de ces armoiries comme étant bien celles appartenant au district des Franches-Montagnes, c'est que le «*grand boisseau*», la mesure officielle utilisée par les châtelains de la Franche-Montagne, qui se trouve au Musée historique de Berne en compagnie de divers autres mesures et poids de l'époque, est à son tour orné des mêmes armoiries accompagnées de celles personnelles du châtelain de Valoreille et surmontées toutes deux de celles du Prince-évêque Joseph-Guillaume Rinck de Baldenstein.

---

[1]) Quiquerez, Armorial de l'Evêché de Bâle, mentionne par erreur ces armoiries comme étant celles de la famille Farine.

Cette documentation paraît irréfutable; les armoiries de la famille de Spiegelberg, pas plus que celle du Sire de Franquemont ou des Comtes de Montjoie, ne sont celles du bailliage ou district des Franches-Montagnes; elles peuvent être revendiquées par les communes sur le territoire desquelles ces vassaux de l'Evêché de Bâle eurent leurs terres, et la commune de Muriaux, contrairement aux données de M. l'abbé Daucourt dans son armorial jurassien[1]) a adopté depuis longtemps, nous l'avons vu les armoiries des nobles qui habitèrent le châteaux des Muriaux, les *de Spiegelberg*; il en fut de même pour le village des *Goumois* qui tout naturellement a retenu les armes de *Claude de Franquemont*, et celui des Pommerats celles des *Comtes de Monjoie*. Cette élimination naturelle nous laisse en face des véritables armoiries des Franches-Montagnes, celles qui subsistèrent jusqu'à l'annexion de notre pays par le Traité de Vienne et celles qui firent encore apparition au grand cortège folkloriste de Saignelégier en 1920.

Sur l'Hôtel du Châtelain et sur les grands greniers de la dîme, à Saignelégier, qui s'alignaient entre la maison du préfet Garnier et l'Hôtel Béchaux et d'autre part en face de l'église, ces mêmes armoiries étaient gravées . . . Les greniers ont disparu . . . et quant à l'Hôtel du Châtelain . . . lorsqu'il devint propriété de l'État de Berne, tous les écussons du régime des évêques avaient été détruits partiellement par les révolutionnaires. Le nouveau gouvernement fit peindre sur leurs vestiges, soit au-dessus de la porte principale du bâtiment, soit sur la Tour des Archives, les armoiries du canton de Berne.

Les armoiries décernées au district des Franches-Montagnes (fig. 39 et 41) et reproduites exactement sur le vitrail moderne du Dr Stanz qui orne la salle du Grand Conseil de Berne et sur lequel sont figurés les écussons de tous les districts du canton sont la continuité des armoiries octroyées à la Montagne par le Conseil exécutif du canton de Berne. En 1815, lorsque le gouvernement vint prendre possession du pays et y installer son premier bailli, il fit placer sur la façade de la Préfecture une peinture[2]) représentant deux ours coiffés de chapeaux à plumes, tenant dans leurs griffes les armoiries de la Montagne: *d'argent, au miroir d'azur encadré d'or, reposant sur trois monts de sinoples.* Au-dessous on lisait le texte suivant: «Après une occupation étrangère de XXIII ans, ce pays vient d'être restitué à la Suisse et rattaché au canton de Berne pour former avec ses XVII communes le district des Franches-Montagnes,» et c'est ainsi que ces dernières armoiries l'emportèrent sur leurs devancières, sans aucun parti pris et sans que personne ne se souciât d'approfondir leur exactitude, pas même le peintre officiel, qui est peut-être seul l'auteur involontaire de l'erreur.

Il n'en subsistera pas moins qu'un pays qui, au XIVe siècle, était presque une forêt vierge, qui, au XXe siècle, reste encore par la moitié de sa superficie couvert de sapins géants, a quelque droit de prétendre que ses véritables armoiries sont celles qui symbolisent le mieux cet état des lieux et qu'elles sont *d'argent au sapin arraché au naturel, soutenu de trois coupeaux de sinople et accosté de deux étoiles de gueules*, ceci d'autant plus qu'*elles furent celles adoptées par les devanciers déjà en 1605 pour réapparaître dans la suite régulièrement jusqu'à nos jours.*

---

[1]) Les Armoiries jurassiennes par l'abbé A. Daucourt, Arch. Delémont (édit. Boéchat, Delémont 1918).

[2]) Nous avons vu cette peinture exécutée sur une feuille de cuivre, il y a quelque 25 ans, chez M. Edouard Donzé à Saignelégier, âgé de 78 ans, qui la tenait de ses ancêtres peintres, au même endroit.